

عن عبد الله بن مسعود رضي الله عنه قال : أصابَ
النَّبِيُّ صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ ضَيْفًا فَأَرْسَلَ إِلَى أَزْوَاجِهِ
يَبْتَغِي عَنْدَهُنَّ طَعَامًا فَلَمْ يَجِدْ عَنْدَ وَاحِدَةٍ مِنْهُنَّ فَقَالَ :
اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ مِنْ فَضْلِكَ وَرَحْمَتِكَ فَإِنَّهُ لَا يَمْلِكُهَا
إِلَّا أَنْتَ .

فَأُهِدِيَ لَهُ شَاةٌ مَصْلِيَّةٌ فَقَالَ : هَذِهِ مِنْ فَضْلِ اللَّهِ
وَنَحْنُ نَنْتَظِرُ الرَّحْمَةَ



D'après 'Abdallah Ibn Mas'oud (qu'Allah les
agrée) : Le Prophète (que la prière d'Allah
et Son salut soient sur lui) a reçu un invité.
Il a donc envoyé quelqu'un demander



auprès de ses épouses si elles avaient de la nourriture mais il n'en a trouvé auprès d'aucune d'entre elles.

Il a dit : « Ô Allah ! Certes je Te demande de Tes bienfaits et de Ta miséricorde car il n'y a que Toi qui les possède ».

Alors quelqu'un a donné une brebis grillée au Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) qui a dit : « Ceci fait partie des bienfaits d'Allah et nous attendons Sa miséricorde ». (*)

(Rapporté par Abou Nou'aym et authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°1543)

Jugement : authentifié par Cheikh Albani dans la Silsila Sahiha n°1543
(Cheikh Albani)